

Mardi 17 novembre 2011 à l'assemblée nationale

Explications de vote

M. le président. Au titre des explications de vote sur l'ensemble de la proposition de loi, la parole est à Mme Odile Saugues, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Odile Saugues.

/.../

En matière de transcription des directives européennes et des règlements, la France est un très mauvais élève. Avec notre proposition de loi, vous avez l'occasion de mettre le BEA à même de travailler de façon indépendante tout en étant financé correctement. On se souvient des difficultés qu'il a rencontrées pour le financement des opérations de recherches des boîtes noires après l'accident du vol AF 447 Rio-Paris du 1^{er} juin 2009.

En refusant de discuter de la création de la Haute Autorité aérienne que préconise notre proposition de loi, vous refusez de couper le cordon qui relie le ministère, la DGAC et le BEA. Si vous aviez voulu faire la preuve de son existence – que vous contestez par ailleurs –, vous ne vous y seriez pas pris autrement. Par frilosité, par esprit partisan, vous n'avez pas voulu discuter du texte. Les acteurs du monde de l'aviation qui attendaient un acte, comme les familles des victimes qui espèrent plus d'informations, plus de transparence, plus d'humanité dans la façon dont elles sont traitées après les catastrophes, apprécieront.

Vous faites fi des conclusions des travaux d'une mission parlementaire ; vous faites fi des travaux de la commission des affaires européenne de notre assemblée ; vous faites fi de l'obligation d'appliquer dans la loi française le règlement européen, ce qui explique, monsieur le ministre, l'embarras que vous trahissez au moment où vous vous apprêtez à repousser notre texte.

/.../

http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2011-2012/20120062.asp#P520_81652